

Mis en œuvre dans les régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches par :





Expertise pour l'installation de supports à vélos
Polyvalente de Black Lake



À pied, à vélo, ville active est une initiative de Vélo Québec rendue possible grâce au soutien et à l'appui financier de :



Table des matières

1 Mise en contexte

L’expertise pour l’installation de supports à vélos est offerte dans le cadre du programme À pied, à vélo, ville active. Depuis 2005, À pied, à vélo, ville active vise à renverser la tendance à l’inactivité physique chez les jeunes Québécois en faisant la promotion des déplacements actifs auprès d’eux et de leurs parents, et en leur offrant des moyens concrets pour y arriver.

Une partie essentielle de la promotion du transport actif est de s'assurer que les étudiants et le personnel scolaire ont un endroit sécuritaire et approprié pour verrouiller leur vélo. Des études ont démontré que le problème de vol de vélo a un effet dissuasif majeur sur l'utilisation du vélo pour les déplacements quotidiens. Un sondage dirigé par Vélo Québec dans deux écoles secondaires de la région de Montréal a démontré que la crainte de voir leurs vélos volés est le deuxième plus grand facteur qui freine les étudiants de ne pas rouler jusqu’à l'école.

Une grande majorité des vélos volés ne sont pas cadenassés à l'infrastructure appropriée (arbres, clôtures, etc). Des supports à vélos conformes, installés à un endroit adéquat peuvent donc considérablement réduire les vols.

2 Résumé

POLYVALENTE DE BLACK LAKE

DATE : 13 JUIN 2013

Adresse: 499 rue St-Désiré, Thetford Mines (Québec) G6H 1L7

Contact : M. Marc Dunn, directeur

Nombre approximatif d'élèves : 600

Nombre approximatif d'employés: 70

Date de la visite : 13 juin 2013

Sommaire :

Nombre de places lors de la visite : 14 places de stationnement à vélos.

Nombre de places totales recommandé : minimum 32 places.

Résumé des recommandations :

- Relocaliser les supports afin d'augmenter la sécurité ;
- Installer les supports remisés afin d'augmenter la capacité d'accueil de cyclistes ;
- Améliorer la visibilité des installations cyclables à l'aide de signalisation ;
- Organiser une campagne de promotion et d'information auprès des élèves et du personnel de l'établissement.

Visite effectuée par : **Katherine Jourdain**, Coordonnatrice – Programmes de transport actif

Accès transports viables et Vivre en Ville

870 avenue De Salaberry, bureau 307

Québec, Québec, G1R 2T9

418-522-0011, poste 33342

monecole@transportsviables.org

3 État des lieux

3.1 Emplacement de l'école

La Polyvalente de Black Lake est située au 499 rue St-Désiré, dans le secteur Black Lake de la ville de Thetford Mines. À proximité de la polyvalente se trouvent notamment l'aréna Black Lake, l'école primaire Saint-Louis et le parc Martin Lord.

L'entrée principale de la polyvalente est située au sud de l'école à l'extrémité d'un long chemin asphaltée et elle sert au personnel de l'école ainsi qu'aux visiteurs. Le bâtiment comporte également deux entrées secondaires. La première (indiquée sur le plan) est située sur le côté nord de l'école et est utilisée par les étudiants de niveau secondaire. La deuxième entrée secondaire (non repérée lors de la visite) est située à l'arrière de l'école, du côté nord et sert aux élèves de 3e cycle de niveau primaire suivant le programme vocation "ANGLAIS".



Photo 1 : Vue aérienne de la Polyvalente de Black Lake (Source : www.bing.com/maps, 2013)

3.2 Environnement urbain

Les élèves de la Polyvalente de Black Lake arrivent des quartiers résidentiels situés au sud, à l'est et à l'ouest de l'école, ainsi que des municipalités voisines. Lorsqu'ils résident à proximité de l'école, les élèves peuvent circuler dans les rues résidentielles voisines qui sont relativement calmes. Par contre, la majorité de ces rues ne comportent pas de trottoirs, ce qui est moins favorable à l'adoption des modes de transport actif.

Les élèves habitant à l'ouest du boulevard Frontenac, la route 112 qui traverse la ville de Thetford Mines et la relie aux municipalités voisines, doivent pour leur part franchir l'intersection de la rue St-Désiré et du boulevard Frontenac, deux routes provinciales numérotées où les débits de circulation.

Pour ce qui est des déplacements à vélos, aucun aménagement n'est voué aux cyclistes aux abords de l'école, ni dans le secteur de Black Lake de la ville de Thetford Mines. La piste cyclable de la ville de Thetford Mines, qui suit le tracé du boulevard Frontenac, s'interrompt à l'entrée du secteur de Black Lake, à l'intersection avec la rue Christophe-Colomb.

Les élèves provenant des municipalités voisines où résidant à plus de deux kilomètres de l'école bénéficient pour leur part du transport scolaire offert par la Commission scolaire des Appalaches.

3.3 Stationnement existant

La Polyvalente de Black Lake dispose actuellement de cinq supports à vélos de type barrière, d'une capacité de 7 vélos chacun pour un total de 35 places.

Au moment de la visite, seulement deux de ces supports étaient installés. Effectivement, trois des supports dont dispose la Polyvalente de Black Lake sont empilés les uns sur les autres derrière une clôture barrée.

Les deux autres supports sont pour leurs parts installés l'un vis-à-vis de l'autre, ce qui en rend un inaccessible. Ils sont localisés au nord de l'école, dans le stationnement automobile des élèves du secondaire sur une surface asphaltée. Situés loin de la rue et sans aucune fenêtre à proximité, il ne bénéficient d'aucune surveillance informelle.

Lors de la visite effectuée au mois de juin, cinq vélos étaient stationnés sur le support. Aucun autre vélo n'a repéré aux alentours.





Photo 2 : Supports à vélos actuels

Les supports en place, de type clôture, ne sont pas d'un modèle recommandé parce qu'ils ne permettent pas de cadenasser les vélos de manière à minimiser les risques de vols, soit le cadre du vélo et la roue avant au support à l'aide d'un cadenas en «U». D'ailleurs, au moment de la visite, les vélos n'étaient pour la plupart pas cadenassés de la façon la plus optimale.



Photo 3 : Deuxième support inaccessible et roues avant non cadenassées

4 Recommandations

En tenant compte du nombre de place minimal conseillé par Vélo Québec, qui est de une place pour 5 à 20 élèves et de une place pour 10 à 40 employés, le nombre de places recommandé pour la Polyvalente de Black Lake est de 32 à 129 places. L'école répond donc aux normes minimales recommandées. Il s'agit donc d'avantage de :

- localiser les supports à vélos plus près des entrées de l'école ;
- placer les supports à vélos de manière à en optimiser l'utilisation ;
- augmenter la signalisation et la visibilité des supports à vélo ;
- mener une campagne de promotion des bonnes pratiques pour cadenasser son vélo;
- envisager à moyen terme de remplacer les supports de type barrière par des supports de type râtelier.

4.1 Recommandations générales

De façon générale, les supports à vélos doivent être placés le plus près possible de l'entrée de l'édifice, idéalement à moins de 15 mètres et au maximum à 50 mètres d'une entrée, afin d'éviter l'utilisation des arbres et du mobilier urbain (rampes, bancs, poteaux de signalisation, etc.) pour le stationnement des vélos.

Le stationnement doit être facilement accessible de la rue, hors des zones piétonnes, et son accès doit minimiser les croisements avec les voitures et les piétons.

Idéalement, le stationnement est abrité sous un auvent ou une marquise, ou est situé à l'intérieur de l'édifice pour protéger les vélos des intempéries.

Enfin, pour des raisons de sécurité, le stationnement doit être situé à la vue des passants pour une surveillance passive, ou surveillé par un gardien pour une surveillance active (les caméras de surveillance dissuadent peu les voleurs, par contre, en cas de vol récurent, les caméras permettent d'identifier le ou les voleurs).

4.2 Recommandations pour la Polyvalente de Black Lake

- *Emplacements proposés*

La localisation actuelle des supports à vélos de la Polyvalente de Black Lake ne répond pas aux critères d'emplacement, puisqu'ils ne sont pas situés à proximité d'une entrée et ne bénéficient d'aucune surveillance.

Il est donc recommandé de relocaliser deux des supports et de procéder à l'installation des supports remisés à proximité de chacune des entrées de l'école.



Photo 4 : Emplacements proposés

- *Localisation N°1 :*

Il est donc recommandé à la Polyvalente de Black Lake de localiser un support à proximité de l'entrée principale de l'édifice, pour encourager l'utilisation du vélo par le personnel de l'école et les visiteurs. Deux sites sont proposés pour aménager le stationnement à vélo à l'avant de l'école. Le premier (1A sur la Photo 4) présente l'avantage d'éviter aux cyclistes d'entrer en conflit avec la circulation automobile, alors que le second (1B sur la Photo 4) bénéficie d'une surveillance additionnelle de par la présence d'une caméra de sécurité.



Photo 5 : Emplacements proposés pour l'aménagement du stationnement à vélo à proximité de l'entrée principale de la Polyvalente de Black Lake

Ces emplacements présentent les avantages de réduire la distance entre le stationnement à vélos et l'entrée principale et permettent d'augmenter la surveillance passive effective depuis l'intérieur de l'édifice. De plus, le choix d'un de ces deux sites permettrait à l'école de poser un geste fort en faveur des transports durables en installant les supports à vélos à l'avant de l'école.

L'installation de panneaux de signalisation indiquant l'emplacement des supports à vélos est une mesure complémentaire efficace et de faible coût.

- *Localisation N°2 :*

Il est également recommandé à la Polyvalente de Black Lake de procéder à l'installation de trois supports à côté de l'entrée secondaire de l'école (2), située au nord de l'édifice.

Cet emplacement présente les avantages de réduire la distance entre le stationnement à vélos et l'entrée secondaire et de permettre une surveillance passive effective depuis l'intérieur de l'édifice. Une caméra de sécurité offre également une surveillance de cet emplacement

À cet endroit, un enclos abrité pourrait éventuellement être construit afin de protéger les vélos.



Photo 6 : Emplacement envisagé pour l'aménagement d'un stationnement à proximité de l'entrée secondaire de la Polyvalente de Black Lake

- *Localisation N°3 :*

Finalement, il est recommandé à la Polyvalente de Black Lake d'installer le dernier support à proximité de l'entrée des élèves de primaire du programme vocation ANGLAIS.

Dans le choix de cet emplacement, il importe de prendre en compte la distance à parcourir les possibilités surveillance passive

4.3 Types de supports recommandés



- *Râtelier de type CP-3 ou CP-7*

Capacité de ce type de support : 3 ou 7 vélos

Surface d'ancrage : Béton, asphalte, pavé, gazon, criblure de pierre.

Avantages :

- Permet de cadenasser le cadre et la roue avant avec un cadenas en U
- Supporte le vélo debout avant qu'il ne soit cadenassé
- Offre une haute densité de stationnement

Inconvénients :

- Manœuvre de stationnement plus difficile vu le chevauchement des guidons
- Difficile à utiliser avec un petit cadenas en U ainsi qu'avec un vélo à gros pneu ou avec un cadre spécial
- Accumulation de débris au sol

- *Râtelier de type RVD-12*

Capacité de ce type de support : 12 vélos

Surface d'ancrage : Béton, asphalte, pavé, gazon, criblure de pierre.

Avantages :

- Permet de cadenasser le cadre et la roue avant avec un cadenas en U
- Supporte le vélo debout avant qu'il ne soit cadenassé
- Offre une haute densité de stationnement

Inconvénients :

- Manœuvre de stationnement plus difficile vu le chevauchement des guidons
- Difficile à utiliser avec un petit cadenas en U ainsi qu'avec un vélo à gros pneu ou avec un cadre spécial
- Accumulation de débris au sol

- *VG-6*

Capacité de ce type de support : 6 vélos

Surface d'ancrage : Béton, asphalte, pavé, gazon, criblure de pierre.

Avantages :

- Permet de cadenasser le cadre et la roue avant avec un cadenas en U

- Supporte le vélo debout avant qu'il ne soit cadenassé

- Offre une densité moyenne de stationnement

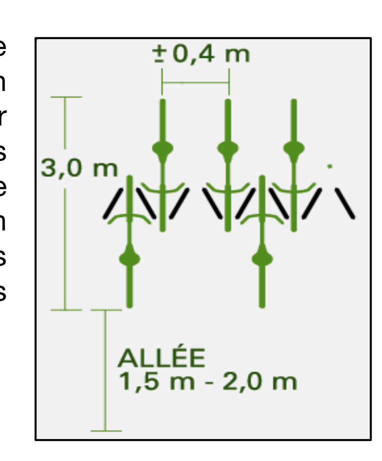
Inconvénients :

- Manœuvre de stationnement plus difficile vu le chevauchement possible des guidons

- Accumulation de débris au sol

- *Normes d'installation*

Suivant les normes minimales de dégagement pour l'implantation de supports à vélos, il s'agirait d'installer les supports en prévoyant un espace minimum de 0,5 m entre le support et le mur, afin de faciliter l'entretien et d'éviter d'endommager ou de salir la façade. Pour les supports de type râtelier, dans lesquels les vélos peuvent se stationner des deux côtés, il faut prévoir une emprise au sol d'un minimum de 3 m de large ainsi qu'une allée de 1,5 à 2 m entre les vélos stationnés pour permettre la circulation des usagers entre les supports.



- *Autres recommandations*

Nous recommandons de marquer adéquatement le sol dans le stationnement à l'aide des symboles appropriés (bicyclettes et chevrons), pour rappeler la présence de cyclistes aux automobilistes et inciter les véhicules à moteur à libérer les emplacements destinés aux vélos Nous recommandons également d'indiquer à l'aide de panneaux la présence des stationnements à vélos (voir exemples ci-contre).









5 Références

Vélo Québec Association (2009). *Aménagement en faveur des piétons et des cyclistes – Guide technique*, Montréal, 168 p.
http://www.velo.qc.ca/velo_quebec/amenagements.php?page=guide

Mode d'emploi : stationnement pour vélos :
http://www.velo.qc.ca/inc/pdf_info.php?pdf=OVB10_stationnement.

Opération vélo-boulot : www.velo.qc.ca/veloboulot

6 Informations complémentaires

6.1 Promotion

La présence de supports à vélos peut parfois passer inaperçu. N'hésitez surtout pas à informer les parents et enseignants, que ce soit à travers un bulletin d'information ou une lettre!

Il est également recommandé d'organiser une campagne d'information et de sensibilisation sur l'usage adéquat des supports à vélos auprès des élèves et des membres du personnel de façon récurrente, au printemps et à la rentrée scolaire.

Il est également recommandé de prévoir des espaces de stationnement supplémentaires pour répondre aux besoins futurs. Le gestionnaire de l'édifice doit vérifier les contraintes relatives à l'aménagement d'un stationnement à vélos, notamment les restrictions règlementaires de la municipalité.

6.2 Prévention du vol

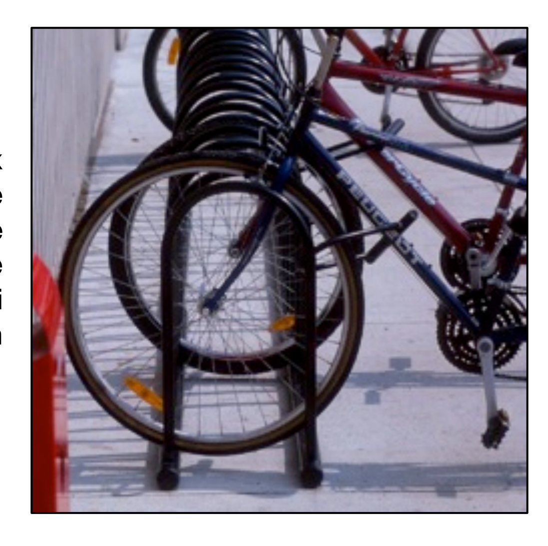
- *Pour bien cadenasser votre vélo*

Tout d'abord, investir dans un cadenas de bonne qualité (il s'agit de votre police d'assurance en fait !) - le Cadenas en U est le modèle le plus recommandé

- Attacher la roue avant avec le cadre au support
- Enlever ou attacher solidement toutes les pièces qui peuvent être détachées manuellement
- Remplacer les détaches rapides (quick release) par des boulons (roues et selle)

- *Optimiser l'utilisation des râteliers*

Pour ce qui est d'optimiser ce type de support, le mieux est de mettre la roue avant de votre vélo dans le support, et surtout d'attacher le cadenas en U tel que montré dans la photo ci-dessous, en plaçant la serrure vers le cadre et non au niveau du support. Il sera ainsi plus facile d'insérer un autre vélo dans l'espace voisin du vôtre, de l'autre côté du support.



6.3 Sources de financement possibles pour l'acquisition de supports à vélos

Fonds Éco IGA – volet des projets réguliers

http://www.jourdelaterre.org/category/touslesjours/1-fonds-eco-iga/2-projet-regulier/

Fonds Josée Lavigeur – Opération enfant soleil

http://www.operationenfantsoleil.ca/index.php/fr/fonds-sante-sociale

Caisse populaire locale –Engagement dans la communauté

http://www.desjardins.com/fr/bienvenue.jsp

Afin de récolter les fonds nécessaires pour l'acquisition de supports à vélos, il est également possible pour l'école d'organiser une campagne de financement, de faire des démarches de soutien financier auprès de commerçants locaux ou d'envisager un achat en partenariat avec d'autres organisations du milieu : corporation de loisirs, municipalité, etc.

6.4 Fournisseurs de supports à vélos

Il existe plusieurs détaillants et fabricants de supports à vélos. Dans la priorisation d'un achat local, il est suggéré de vérifier la disponibilité de supports à vélos auprès de détaillants d'équipements sportifs locaux ou d'entreprendre des démarches pour des commandes spéciales auprès d'un centre de formation professionnelle qui offre des cours en soudure.

La liste suivante est offerte à titre indicatif est n'est pas exhaustive.

Vélo Québec

http://www.velo.qc.ca/files/file/vq/stationnementvelotarifs2012.pdf

Centre du bicycle Sainte-Foy

http://www.cbsf.ca/

Centre de formation Dimensions

http://www.formationdimensions.com/programmes.php

Les entreprises J.C. Roy

http://www.jcroyinc.com/?c=mob_supvelos

Aire Vélo

http://www.airevelo.com/

Vélo Rack

http://www.velo-rack.com

Le groupe Sports-Inter plus

http://www.sports-inter.com/supports-a-velos-1-32-463-0-0.html

Industrie Fabco

http://www.industriefabco.com/





CENTRE CULTURE ET ENVIRONNEMENT FRÉDÉRIC BACK

870, avenue De Salaberry, bureau 307
Québec (Québec) G1R 2T9
Tél. : 418 648-1242 – Téléc. : 418 524-4112
monecole@transportsviables.org